



Licence professionnelle

Voici les procédures d'inscriptions pour entrer en Licence professionnelle

Étudiant·e·s titulaires d'un bac+2 minimum (ou équivalent)

Étape 1 : Candidature

Accès sélectif via l'application [eCandidat](#).

Périodes de campagne de candidature par diplôme

UFR ALC

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Professionnelle Métiers du livre: doc et bibliothèques	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence professionnelle Design graphique, éditorial multimédia	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

UFR Sciences Humaines

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Professionnelle Métiers de la Formation Individualisée en Insertion	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Formateur Conseil Indépendant ou Salarié	Du 13/02/2024 au 05/03/2024
Licence Professionnelle Formateur Conseil Indépendant ou Salarié (2 ^e campagne)	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence professionnelle Usages Socio-Educatifs des Technologies Numériques de l'Information et de la Communication	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

UFR Sciences Sociales

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Professionnelle Aménagement Paysager : conception, gestion, entretien	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Métiers de l'Administration Territoriale	Du 13/02/2024 au 05/03/2024
Licence Professionnelle Métiers de l'Administration Territoriale (2 ^e campagne)	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Métiers de l'Immobilier : Gestion et Administration des Biens - Gestion Habitat Social	Du 13/02/2024 au 05/03/2024
Licence Professionnelle Métiers de l'Immobilier : Gestion et Administration des Biens - Gestion Habitat Social (2 ^e campagne)	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

UFR STAPS

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Professionnelle Métiers de la forme	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

Campus Mazier

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Pro AGOAPS - sports et nature	Du 13/02/2024 au 08/03/2024
Licence Pro AGOAPS - sports et nature - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Convergence, internet, audiovisuel, numérique (St Brieuc)	Du 13/02/2024 au 08/03/2024
Licence Professionnelle Convergence, internet, audiovisuel, numérique (St Brieuc) - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Destinations Touristiques d'Affaires et Clientèles Internationales	Du 13/02/2024 au 08/03/2024

Licence Professionnelle Destinations Touristiques d'Affaires et Clientèles Internationales - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Destinations Touristiques, Patrimoines et Marketing Territorial	Du 13/02/2024 au 08/03/2024
Licence Professionnelle Destinations Touristiques, Patrimoines et Marketing Territorial - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Métiers Techniques des Collectivités Territoriales	Du 13/02/2024 au 05/03/2024
Licence Professionnelle Métiers Techniques des Collectivités Territoriales - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

Conditions d'accès

Pré-analyse de votre dossier dans les semaines qui suivent votre dépôt de candidature en ligne :
il s'agit d'un accès sélectif (nombre de places limité). Un dossier est donc à envoyer systématiquement accompagné des pièces justificatives demandées.

Analyse de la candidature

Vous recevrez une Information personnalisée sur le traitement de votre dossier par envoi de courriels :

- accusé réception de vos vœux,
- résultat de la pré-analyse,
- réception de votre dossier en cas d'accès par validation,
- décision de la commission de recrutement,

Confirmation

Confirmation obligatoire en ligne de votre inscription à une formation de l'université ou renonciation via l'application [Candidatures](#).

Étape 2 : Inscription administrative

Avant de vous inscrire à l'université, à partir de mai 2024, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Étudiante et Campus (CVEC).

Vérifiez si [vous êtes exonéré-e ou non](#).

Attention, cette cotisation ne pourra pas faire l'objet d'une demande de remboursement une fois acquittée.

Cette démarche est à effectuer sur le site [CVEC.Etudiant.gouv.fr](#).

Lors de votre inscription à l'université, vous devrez fournir une **attestation d'acquittement ou d'exonération** de la CVEC. Sans cette attestation, vous ne pourrez pas procéder à votre inscription.

1^{re} inscription à Rennes 2

L'inscription administrative vous permet d'obtenir le statut d'étudiant·e et de recevoir la carte étudiante.

Les inscriptions sont **ouvertes du *dates à venir***.

[Accédez à l'application de première inscription en ligne](#) à Rennes 2.

À l'issue de la procédure d'inscription en ligne, un courriel est envoyé automatiquement à l'adresse e-mail que vous avez indiqué. Il contient le n° étudiant (= identifiant Sésame), la clé d'activation du compte informatique (Sésame), et diverses autres informations.

Afin de **compléter l'inscription**, connectez vous à l'application **PJWEB** pour nous transmettre les justificatifs demandés.

Une assistance téléphonique est disponible pendant la période d'inscription en ligne au **02 99 14 12 12** (9h-12h / 14h-17h) ou par mail à assistance-inscriptions [at] univ-rennes2.fr (assistance-inscriptions[at]univ-rennes2[dot]fr).

Étudiant·es inscrit·es à Rennes 2 précédemment

Les inscriptions sont **ouvertes du *dates à venir***.

[Accédez à l'application d'inscription administrative en ligne](#).

Afin de **compléter l'inscription**, connectez-vous à l'application **PJWEB** pour nous transmettre les justificatifs demandés.

Une assistance téléphonique sera disponible pendant la période d'inscription en ligne au **02 99 14 12 12** (9h-12h / 14h-17h) ou par mail à assistance-inscriptions [at] univ-rennes2.fr (assistance-inscriptions[at]univ-rennes2[dot]fr).

Étape 3 : Inscription aux enseignements

Cette inscription en ligne via le [portail étudiant](#), en suivant le bouton "[Tous les outils](#)" est nécessaire pour pouvoir vous présenter à vos examens et faire vos choix d'options.

Les périodes et modalités seront précisées pour chaque formation.

Pour les **inscriptions administratives tardives**, l'inscription aux enseignements devra se faire par formulaire papier.

Reprise d'étude

Vous êtes dans une démarche de reprises d'études, et/ou vous devez justifier de votre assiduité en formation à un tiers qui finance votre formation ou vous indemnise durant cette période, vous devez prendre contact avec le Service Formation Continue et Alternance (SFCA) en parallèle de cette candidature à l'université. De plus, si vous n'avez pas le diplôme requis pour entrer dans l'année de formation souhaitée, vous devrez joindre à votre candidature un dossier de

Étape 1 : Pré-inscription auprès de la scolarité

Inscrivez-vous sur l'application dédiée "eCandidat".

Vous ne pouvez déposer une candidature que dans la période d'ouverture de la campagne de candidature de votre formation.

Périodes de campagne de candidature par diplôme

UFR ALC

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Professionnelle Métiers du livre: doc et bibliothèques	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence professionnelle Design graphique, éditorial multimédia	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

UFR Sciences Humaines

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Professionnelle Métiers de la Formation Individualisée en Insertion	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Formateur Conseil Indépendant ou Salarié	Du 13/02/2024 au 05/03/2024
Licence Professionnelle Formateur Conseil Indépendant ou Salarié (2 ^e campagne)	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence professionnelle Usages Socio-Educatifs des Technologies Numériques de l'Information et de la Communication	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

UFR Sciences Sociales

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Professionnelle Aménagement Paysager : conception, gestion, entretien	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Métiers de l'Administration Territoriale	Du 13/02/2024 au 05/03/2024
Licence Professionnelle Métiers de l'Administration Territoriale (2 ^e campagne)	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Métiers de l'Immobilier : Gestion et Administration des Biens - Gestion Habitat Social	Du 13/02/2024 au 05/03/2024
Licence Professionnelle Métiers de l'Immobilier : Gestion et Administration des Biens - Gestion Habitat Social (2 ^e campagne)	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

UFR STAPS

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Professionnelle Métiers de la forme	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

Campus Mazier

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Pro AGOAPS - sports et nature	Du 13/02/2024 au 08/03/2024
Licence Pro AGOAPS - sports et nature - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Convergence, internet, audiovisuel, numérique (St Brieuc)	Du 13/02/2024 au 08/03/2024
Licence Professionnelle Convergence, internet, audiovisuel, numérique (St Brieuc) - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Destinations Touristiques d'Affaires et Clientèles Internationales	Du 13/02/2024 au 08/03/2024
Licence Professionnelle Destinations Touristiques d'Affaires et Clientèles Internationales - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Destinations Touristiques, Patrimoines et Marketing Territorial	Du 13/02/2024 au 08/03/2024

Licence Professionnelle Destinations Touristiques, Patrimoines et Marketing Territorial - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Métiers Techniques des Collectivités Territoriales	Du 13/02/2024 au 05/03/2024
Licence Professionnelle Métiers Techniques des Collectivités Territoriales - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

Pensez à valider votre inscription, en cas d'avis favorable, sur l'application "[eCandidat](#)" après la date de publication des résultats de candidatures.

Après validation de votre inscription, vous recevrez un mail récapitulatif des démarches à faire (paiement des droits d'inscriptions universitaires).

Étape 2 : Inscription administrative

Remplissez le [dossier d’inscription stagiaire de la formation continue](#), à retourner à la scolarité d’UFR concernée **au plus tard le *dates à venir***.

Payez les [frais de formation en fonction de votre situation](#).

Étape 3 : Inscription aux enseignements

Cette inscription en ligne via le [portail étudiant](#), en suivant le bouton "[Tous les outils](#)" est nécessaire pour pouvoir vous présenter à vos examens et faire vos choix d'options.

Étape 4 : Validation de l’inscription aux enseignements

Elle récapitule les enseignements dans lesquels l’étudiant·e est autorisé·e à se présenter aux examens.

À défaut de validation, l’inscription aux enseignements est considérée comme étant approuvée en l’état.

Rentrée

Les dates de rentrée seront affichées sur la page d'accueil du site web de l'université courant juillet.

Étudiant·e·s internation·ales·aux résidant en France ou à l'étranger dans un pays sans Campus France (hors échanges et hors EEE)

Étape 1 : Candidature

Accès sélectif via l'application [eCandidat](#).

Périodes de campagne de candidature par diplôme

UFR ALC		
	Diplôme	Dates de campagnes 2024
	Licence Professionnelle Métiers du livre: doc et bibliothèques	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
	Licence professionnelle Design graphique, éditorial multimédia	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
UFR Sciences Humaines		
	Diplôme	Dates de campagnes 2024
	Licence Professionnelle Métiers de la Formation Individualisée en Insertion	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
	Licence Professionnelle Formateur Conseil Indépendant ou Salarié	Du 13/02/2024 au 05/03/2024
	Licence Professionnelle Formateur Conseil Indépendant ou Salarié (2 ^e campagne)	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
	Licence professionnelle Usages Socio-Educatifs des Technologies Numériques de l'Information et de la Communication	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
UFR Sciences Sociales		
	Diplôme	Dates de campagnes 2024
	Licence Professionnelle Aménagement Paysager : conception, gestion, entretien	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
	Licence Professionnelle Métiers de l'Administration Territoriale	Du 13/02/2024 au 05/03/2024
	Licence Professionnelle Métiers de l'Administration Territoriale (2 ^e campagne)	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
	Licence Professionnelle Métiers de l'Immobilier : Gestion et Administration des Biens - Gestion Habitat Social	Du 13/02/2024 au 05/03/2024

UFR STAPS

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Professionnelle Métiers de la forme	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

Campus Mazier

Diplôme	Dates de campagnes 2024
Licence Pro AGOAPS - sports et nature	Du 13/02/2024 au 08/03/2024
Licence Pro AGOAPS - sports et nature - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Convergence, internet, audiovisuel, numérique (St Brieuc)	Du 13/02/2024 au 08/03/2024
Licence Professionnelle Convergence, internet, audiovisuel, numérique (St Brieuc) - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Destinations Touristiques d'Affaires et Clientèles Internationales	Du 13/02/2024 au 08/03/2024
Licence Professionnelle Destinations Touristiques d'Affaires et Clientèles Internationales - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Destinations Touristiques, Patrimoines et Marketing Territorial	Du 13/02/2024 au 08/03/2024
Licence Professionnelle Destinations Touristiques, Patrimoines et Marketing Territorial - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024
Licence Professionnelle Métiers Techniques des Collectivités Territoriales	Du 13/02/2024 au 05/03/2024
Licence Professionnelle Métiers Techniques des Collectivités Territoriales - 2 ^e campagne	Du 17/04/2024 au 13/05/2024

Conditions d'accès

Pré-analyse de votre dossier dans les semaines qui suivent votre dépôt de candidature en ligne :
il s'agit d'un accès sélectif (nombre de places limité). Un dossier est donc à envoyer systématiquement accompagné des pièces justificatives demandées.

Analyse de la candidature

Vous recevrez une Information personnalisée sur le traitement de votre dossier par envoi de courriels :

- accusé réception de vos vœux,
- résultat de la pré-analyse,
- réception de votre dossier en cas d'accès par validation,
- décision de la commission de recrutement,

Confirmation

Confirmation obligatoire en ligne de votre inscription à une formation de l'université ou renonciation via l'application [eCandidat](#).

Étape 2 : Inscription administrative

Avant de vous inscrire à l'université, à partir de mai 2024, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Étudiante et Campus (CVEC).

Vérifiez si [vous êtes exonéré-e ou non](#).

Attention, cette cotisation ne pourra pas faire l'objet d'une demande de remboursement une fois acquittée.

Cette démarche est à effectuer sur le site [CVEC.Etudiant.gouv.fr](#).

Lors de votre inscription à l'université, vous devrez fournir une **attestation d'acquittement ou d'exonération** de la CVEC. Sans cette attestation, vous ne pourrez pas procéder à votre inscription.

Si votre candidature est acceptée, vous devrez apporter, au moment de votre inscription administrative, les originaux de vos diplômes et leur traduction certifiée conforme par un traducteur assermenté.

L'inscription administrative vous permet d'obtenir le statut d'étudiant-e et de recevoir la carte étudiante.

Les inscriptions sont **ouvertes du *dates à venir***.

[Accédez à l'application d'inscription en ligne](#) à Rennes 2.

À l'issue de la procédure d'inscription en ligne, un courriel est envoyé automatiquement à l'adresse e-mail que vous avez indiqué. Il contient le n° étudiant (= identifiant Sésame), la clé d'activation du compte informatique (Sésame), et diverses autres informations.

Afin de **compléter l'inscription**, connectez-vous à l'application **PJWEB** pour nous transmettre les justificatifs demandés.

Une assistance téléphonique est disponible pendant la période d'inscription en ligne au **02 99 14 12 12** (9h-12h / 14h-17h) ou par mail à assistance-inscriptions[at]univ-rennes2.fr (assistance-inscriptions[at]univ-rennes2[dot]fr).

Étape 3 : Inscription aux enseignements

Cette inscription en ligne via le [portail étudiant](#), en suivant le bouton "[Tous les outils](#)" est nécessaire pour pouvoir vous présenter à vos examens et faire vos choix d'options.

Les périodes et modalités seront précisées pour chaque formation.

Pour les **inscriptions administratives tardives**, l'inscription aux enseignements devra se faire par formulaire papier.

Étudiant·e·s international·ales·aux résidant à l'étranger dans un pays avec Campus France (hors échanges et hors EEE)

Étape 1 : Candidature

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures, des **Centres pour Études en France (CEF)** ont été mis en place dans certains pays pour faciliter les démarches administratives des futurs étudiants.

Pays adhérents à la procédure CEF :

Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Equateur, États-Unis, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigeria, Pérou, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam.

Vous devez vous connecter **à partir du 1^{er} novembre 2023** et **avant la date limite du 15 décembre 2023** sur le site internet de votre pays de résidence ("nomdupays".campusfrance.org) puis suivre les indications affichées.

Niveau de Français requis

Les critères de niveau de français appliqués par l'université Rennes 2 sont les suivants :

- Diplôme Universitaire d'Études Françaises : niveau B2 avec une note minimale de 14/20
- TCF : un niveau B2 avec un score global de 450 points, dont 450 points à l'épreuve de compréhension orale et le passage de l'expression écrite facultative (note minimale 14/20)
- TCF DAP : niveau B2 avec un score global de 450 points, dont 450 points à l'épreuve de compréhension orale et une note minimale de 14/20 à l'épreuve d'expression écrite
- DELF B2 : score global minimum de 70/100

Cas de dispense

- les ressortissants des Etats où le français est langue officielle à titre exclusif : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Mali, Monaco, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Togo ;
- les résidents d'un pays où le français est la langue officielle à titre exclusif titulaires d'un diplôme (diplôme de fin d'études secondaires, licence ou master) d'un pays où le français est langue officiel à titre exclusif ;
- les candidats ressortissants ou résidents d'un pays où le français n'est pas la seule langue officielle et dont les études secondaires et supérieures se sont déroulées en français : Belgique, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, Comores, Djibouti, Guinée Equatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Suisse, Tchad, Vanuatu ;
- les candidats titulaires ou futurs titulaires d'une licence ou d'un master dans une université française.

Étape 2 : Inscription administrative

Avant de vous inscrire à l'université, à partir de mai 2024, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Étudiante et Campus (CVEC).

Vérifiez si [vous êtes exonéré·e ou non](#).

Attention, cette cotisation ne pourra pas faire l'objet d'une demande de remboursement une fois acquittée.

Cette démarche est à effectuer sur le site [CVEC.Etudiant.gouv.fr](#).

Lors de votre inscription à l'université, vous devrez fournir une **attestation d'acquittement ou d'exonération** de la CVEC. Sans cette attestation, vous ne pourrez pas procéder à votre inscription.

Si votre candidature est acceptée, vous devrez apporter, au moment de votre inscription administrative, les originaux de vos diplômes et leur traduction certifiée conforme par un traducteur assermenté.

Une fois arrivés en France, vous devez vous présenter à l'Espace Accompagnement Etudiant (bâtiment Présidence - 2^e étage) pour effectuer la vérification de votre dossier et débiter votre inscription administrative (via un dossier papier) avant le 30 septembre 2024.

Dans le cas de visa délivré tardivement, mais avant le 30 septembre, un délai est accordé aux étudiants qui auront jusqu'au 14 octobre 2024 pour se présenter à leur scolarité d'UFR.